

## **PV de la réunion du Conseil Municipal** **Du 10 novembre 2023**

**Présents** : MM Alexandre PALMIER, Alexandre ROCHE, Agnès PANGAUD, William LAFAY, David PALMIER, Pierre POINSON, Christian PATURAL, Michel CELLIER, Claudine DALIBON, Patricia GATTE, Nelly DUPUY, Peggy DAMAS, Joao FERREIRA et Natacha BELLEZY

**Absent excusé** : Gaëtan GUILLOT qui donne procuration à Alexandre PALMIER

**Secrétaire de séance** : William LAFAY

### **Remplacement plateau tourniquet place du lavoir**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le tourniquet présente un plateau très abimé et dangereux pour les enfants (présence d'un trou). Il propose de procéder à la réparation et présente un devis prévoyant la fourniture d'un plateau en polymab au prix de 538.66 € TTC.  
L'assemblée approuve à l'unanimité ce devis.

### **Encaissement remboursement bris de glace par Groupama**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la vitre cassée au local des jeunes qu'il a fallu remplacer. Une déclaration de bris de glace a été faite auprès de notre assureur.  
La facture du remplacement s'élevait à 658.06 euros TTC et est entièrement pris en charge par Groupama. Monsieur le Maire sollicite l'assemblée pour approuver l'encaissement de ce remboursement sous forme de chèque.  
Après en avoir délibéré et voté, l'assemblée approuve à l'unanimité ce remboursement et charge Monsieur le maire de son encaissement.

### **Mise en place du RIFSEEP**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le régime indemnitaire en place à la mairie est obsolète et n'est plus applicable. Ainsi pour répondre aux exigences législatives, Monsieur le Maire propose de transposer le régime indemnitaire actuel dans le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), en conservant les mêmes montants pour les employés. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

### **Adhésion au CFU**

Monsieur le Maire rappelle que nous avons décidé d'appliquer la nomenclature M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Nous pouvons maintenant dans la même lancée décider d'adhérer au Compte Financier Unique. Ce document commun établi par la collectivité et le comptable remplace le compte administratif établi par la commune et le compte de gestion établi par le comptable.  
L'assemblée après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'adhérer au CFU dès cette année.

### **Suite à donner à la demande de ralentissement rue des fontaines**

Monsieur le Maire rappelle la demande de certains administrés qui regrettent la circulation trop rapide rue des fontaines. Un radar de comptage a été posé une semaine devant le 13 rue des fontaines et une semaine devant le 29 rue des fontaines. Le constat est sans appel voici ci-après les deux rapports.

La première semaine, le radar a été installé devant le n°13, dont la vitesse est limitée à 50 km/h.

On constate que :

- Environ 130 véhicules circulent par jour (deux sens compris) sur cet axe
- La vitesse moyenne est de 27 à 34 km/h
- La vitesse pratiquée par 85% des usagers est de 37 à 46 km/h
- Environ 0,6% à 5,8% des usagers sont en excès de vitesse
- La vitesse maximale est de 62km/h

La deuxième semaine, le radar a été installé devant le n°29, dont la vitesse est limitée à 50 km/h.

On constate que :

- Environ 94 véhicules circulent par jour (deux sens compris) sur cet axe
- La vitesse moyenne est de 30 à 33 km/h
- La vitesse pratiquée par 85% des usagers est de 41 à 47 km/h
- Environ 3,1% à 8,5% des usagers sont en excès de vitesse
- La vitesse maximale est de 73km/h

A la lecture de ces rapports, l'assemblée, décide à l'unanimité de n'engager aucune dépense pour faire ralentir sur ce tronçon. David PALMIER s'est fait le porte-parole d'un administré de la rue qui propose la pose d'un sens interdit sauf riverains dans le sens Trelins-Marcoux. Les élus désapprouvent totalement.

### **Demande de subventions pour nos projets 2024**

Monsieur le Maire rappelle les travaux faits en régie pour la construction de l'annexe aux vestiaires du foot. Le montant des matériaux achetés s'élève à 4 611 € HT. Ces matériaux vont pouvoir faire l'objet d'une demande de subvention sur l'enveloppe de solidarité. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à passer les écritures comptables de régie et l'autorise à déposer une demande de subvention auprès du Département.

Monsieur le Maire rappelle également le projet de pose d'une bâche incendie sur le terrain du garage Roche aux Pierres. La convention d'occupation est signée des deux parties. Les travaux vont pouvoir commencer, ils s'élèvent à 10 835 € HT. L'assemblée autorise Monsieur le Maire a demandé une subvention auprès du Département sur l'enveloppe de solidarité.

Concernant les travaux de réaménagement de la salle des fêtes, il n'est pas possible d'en discuter à cette réunion compte tenu que le dossier n'est pas suffisamment avancé. Monsieur le Maire propose de prévoir une autre réunion uniquement pour ce dossier.

Monsieur le Maire donne la parole à Nelly Dupuy qui présente le dossier parcours de santé. Elle a reçu l'entreprise Rondino pour élaborer un projet d'aménagement du terrain que la commune vient d'acheter à l'indivision Lafay. Le parcours de santé proposé s'élève à 20 937 € HT. Les élus décident d'y ajouter des terrains de pétanque et une aire de pique-nique. Une fois le dossier affiné nous pourrions demander des subventions.

### **Gestion des croisements : impasse des garnasses et route des gardes barrières**

Monsieur le Maire propose de modifier les croisements afin de les rendre plus sécuritaires. En effet, aujourd'hui ce sont deux croisements sans signalisation et qui répondent aux règles de la priorité à droite. L'assemblée approuve à l'unanimité ces deux modifications et charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés nécessaires afin d'instaurer un Stop au croisement entre l'impasse des garnasses et la rue impasse des oeurs et un autre au croisement de la route des gardes barrières et la route de Montverdu.

### **Collecte des bouchons à la Luciole Forézienne**

Monsieur le Maire donne lecture du mail reçu de la Luciole qui annonce leur mise en place d'une collecte de bouchons plastiques pour le réseau national de collecte « Coeur2bouchons ».

Monsieur le Maire proposait de supprimer notre collecteur devant la mairie et d'inviter les treloinois à déposer à la Luciole. Après discussion il est décidé de déplacer notre collecteur vers la salle des fêtes et de proposer aux treloinois deux points de collecte.

### **Avancement du dossier d'aménagement de la salle des fêtes**

Comme Monsieur le Maire l'a dit précédemment, ce dossier fera l'objet d'une nouvelle réunion lorsqu'il sera plus abouti.

### **Prévisions des festivités de fin d'année 11 nov, marché de la création, repas de l'amitié, vœux**

Monsieur le Maire souhaite qu'un point soit fait sur chaque manifestation.

Nelly Dupuy confirme que les enfants seront présents lors de la cérémonie du 11 nov ainsi que la fanfare de St Georges en Couzan. Natacha a commandé le vin d'honneur.

Marché de la Création : Natacha Belezzy explique qu'on accueillera 7 auteurs et autrices et 11 artistes. Elle demande que chaque élu prenne en charge un créneau horaire pour la préparation et la manifestation afin de se répartir la charge. Carole va préparer un doodle et l'envoyer aux élus. Il est décidé de faire imprimer 500 flyers.

Repas de l'amitié : A ce jour 53 personnes sont inscrites au repas.

Vœux : Ils auront lieu le 6 janvier 2024 à 19 h à la salle des fêtes

### **Décision à prendre sur le fleurissement de la commune pour l'an prochain compte tenu des restrictions récurrentes face à la sécheresse**

Monsieur le Maire rappelle qu'il va être auditionné à la suite de l'arrosage du terrain de foot le mardi 12 septembre de midi à 13h alors que l'arrêté préfectoral n'autorisait l'arrosage que jusqu'à 10 heures. La commune peut être verbalisée d'une amende allant jusqu'à 1500 € et Monsieur le Maire peut être soumis à des TIG (Travaux d'Intérêt Général). Même si nous arrosions toujours la nuit, nous devons assumer notre erreur technique de ce jour-là, mais il nous faut surtout réfléchir pour les années à venir à la gestion de l'arrosage. Nous avons déjà engagé la plantation de vivaces pour réduire l'arrosage et devons poursuivre dans cette direction. Monsieur le Maire veut sensibiliser la commission fleurissement et toute la population.

### **Suivi entretien cimetière**

Monsieur le Maire remercie l'équipe de la commission fleurissement pour le travail réalisé au cimetière concernant le nettoyage des tombes abandonnées. Il se fait également l'écho d'un administré qui les a remerciés par un appel téléphonique en mairie. Michel Cellier et Alexandre Roche expliquent qu'il ne reste que quelques tombes à prendre en charge au fond du cimetière.

### **Questions diverses :**

William Lafay fait le compte rendu de l'animation qui a reçu beaucoup de succès sur les chauves-souris. Maintenant il faut poser les 6 gîtes à chauves-souris sur des murs. L'assemblée fait

confiance à William pour trouver les emplacements les plus appropriés.

William signale que l'église éclaire tous les soirs de la semaine alors qu'il était convenu qu'elle ne serait éclairée que les weekends jusqu'à 20h30. Monsieur le Maire explique que l'éclairage de la rue de l'église a nécessité de nombreuses interventions pour réparation et que l'entreprise Bouygues a dû reprogrammer l'horloge de l'éclairage de l'église pas correctement. Carole va faire une demande d'intervention sur la plateforme de maintenance.

William dit que des habitants de Chorigneux l'ont relancé pour savoir quand serait enlevé la vieille citerne et les poteaux ciment sur le terrain privé de la porcherie. Monsieur le Maire s'engage à recommencer les démarches auprès de l'entreprise pour les motiver à nouveau.

William rapporte également une demande de limiter la vitesse à 30 km/h sur le hameau de Chorigneux. L'assemblée refuse à l'unanimité de modifier la vitesse.

La séance est close et levée à 20 h 20

Fait à Trelins, le 16 novembre 2023

A. PALMIER, Maire,

William LAFAY, secrétaire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'William Lafay', is written over the text 'William LAFAY, secrétaire,'.